

LE COURRIER DU VALAIS.

PRIX D'ABONNEMENT.

Pour le CANTON, 7 francs par an; 4 francs pour six mois; 2 francs pour trois mois. -- Pour les cantons de VAUD et de GENÈVE, 10 francs par an; 6 francs pour six mois; 3 francs pour trois mois. -- Pour les cantons de FRIBOURG, BERNE, NEUCHÂTEL et SOLEURE, 11 francs par an; 6 fr. pour six mois; 3 fr. pour trois mois.

PRIX D'INSERTION.

Pour une annonce de quatre lignes et au-dessous, CINQ bats. -- Pour une annonce au-dessus de quatre lignes, UN batz la ligne.

Le Courrier du Valais paraît le MERCREDI et le SAMEDI. -- On s'abonne à SION, au Bureau du Journal, et dans tous les Bureaux de Postes.

CANTON DU VALAIS.

Un homme de bien vient de descendre du siège épiscopal où l'avait placé le parti alors régnant des doctrinaires de 1830. La grotte des évêques s'est de nouveau ouverte et a reçu dans son sein Maurice-Fabien Roten. Un soleil or-mat a éclairé le jour de sa nomination. Le baromètre marquait alors pluie ou vent; il tombait chaque jour de plus, au point qu'à son décès il fut à l'orage. Son dernier soupir fut son premier repos depuis son élévation, sans que toutefois le diocèse se fût senti de son action. Il a beaucoup voulu, parce qu'il avait un excellent cœur; il a peu pu, parce que son fardeau n'était pas en proportion de sa force, ou pour mieux dire, parce qu'il n'a pas eu le courage d'en faire un franc essai. Là où sa seule impulsion dirigeait le mouvement, se trouvent les plus belles pages de sa vie publique. L'abolition des dispenses des publications de mariages est le premier acte de son épiscopat, et il dépose hautement de son désintéressement; une sépulture plus convenable pour les évêques fut par lui exécutée à grands frais. La dotation de la cathédrale d'un magnifique dais et de trois fauteuils richement brodés est l'effet de sa munificence. Il fut lui-même l'exécuteur du testament que son généreux cœur a dicté en faveur des indigens et des corporations religieuses. Grande confusion et sublime leçon pour ceux de ses devanciers et successeurs qui n'eurent ou qui n'auront le courage de donner qu'au moment où la chose donnée ne leur appartient plus. La résidence épiscopale est un nouveau monument de sa belle volonté. Si le séminaire diocésain

n'est pas encore en œuvre, ce n'est certes pas de sa faute, il en a fait toutes les démarches, il y fut puissamment contrarié par ces hommes à doctrines froides, qui ne savent parler qu'aux oreilles et jamais aux cœurs, qui ne possèdent que l'impitoyable doctisme et n'ont aucune connaissance du cœur humain, qui imposent la croyance à titre de rigoureux devoir, tandis qu'il est si facile de se faire aimer, comme un doux devoir. — Amour à sa mémoire.

Quel sera son successeur, et quand le nommera-t-on?

Si la faveur capitulaire, dégagée de toute prévention, porte à la candidature ceux de son sein que les vœux des populations instruites ou bien conseillées appellent pour leur premier pasteur, et qui par leurs lumières et leur vie évangélique seraient le fanal tant religieux que politique de la société valaisanne; alors il nous tarde de voir arriver le jour où le mérite, la vertu, la science et l'esprit l'emporteront sur la coterie, sur l'argent, sur la protection, et enfin sur la matière; en un mot, où on verra se réaliser que l'homme est pour l'évêché et non l'évêché pour l'homme. Mais la rumeur publique porte que la candidature est déjà faite *in petto* et que les sommités intellectuelles en seraient écartées. *Patience.* L'opération de la cataracte ne serait donc pas encore faite et dès lors nous ne nous étonnerions plus qu'on éloigne les B..., les B... Mais dans ce cas la prorogation est la seule planche de salut. Elle renferme dans son sein l'élément de maintes prospérités et de grands développemens. Et voici comment: Il existe dans la partie orientale du Valais nombre de presbytères auxquels le nécessaire manque. Beaucoup n'ont

FEUILLETON.

Madame Vaquerie, qu'une affreuse catastrophe vient d'arracher à la vie à l'âge de 19 ans, ne mourra point dans le souvenir des hommes tant qu'il existera une langue française. Son père, M. Victor Hugo, l'a immortalisée dès l'enfance par ces vers sublimes:

Ora pro nobis.

LA PRIÈRE POUR TOUS.

I.

Ma fille, va prier! — Vois, la nuit est venue.
Une planète d'or là-bas perce la nue;
La brume des coteaux fait trembler le contour;
A peine un char lointain glisse dans l'ombre... Ecoute!
Tout rentre et se repose: et l'arbre de la route
Secoue le vent du soir la poussière du jour!

Le crépuscule, ouvrant la nuit qui les recèle,
Fait jaillir chaque étoile en ardente étincelle;
L'occident amincit sa frange de carmin;
La nuit de l'eau dans l'ombre argente la surface:
Sillons, sentiers, buissons, tout se mêle et s'efface;
Le passant inquiet doute de son chemin.

Le jour est pour le mal, la fatigue et la haine.
Prions: voici la nuit! la nuit grave et sereine!

Le vieux père, le vent aux brèches de la tour,
Les étangs, les troupeaux, avec leur voix cassée,
Tout souffre et tout se plaint. La nature lassée
A besoin de sommeil, de prière et d'amour!

C'est l'heure où les enfans parlent avec les anges.
Tandis que nous courons à nos plaisirs étranges,
Tous les petits enfans, les yeux levés au ciel,
Mains jointes et pieds nus, à genoux sur la pierre,
Disant à la même heure une même prière,
Demandent pour nous grâce au père universel!

Et puis ils dormiront. — Alors, épars dans l'ombre,
Les rêves d'or, essaim tumultueux, sans nombre,
Qui naît aux derniers bruits du jour à son déclin,
Voyant de loin leur souffle et leurs bouches vermeilles,
Comme volent aux fleurs de joyeuses abeilles, (les,
Viendront s'abattre en foule à leurs rideaux de lin!

O sommeil du berceau! prière de l'enfance!
Voix qui toujours caresse et qui jamais n'offense!
Douce religion, qui s'égaie et qui rit!
Prélude du concert de la nuit solennelle!
Ainsi que l'oiseau met sa tête sous son aile,
L'enfant dans la prière endort son jeune esprit!

II.

Ma fille, va prier! — D'abord, surtout pour celle
Qui berça tant de nuits ta couche qui chancelle;

pas vingt louis par an, les uns n'arrivent pas à quinze, et les autres à peine à neuf ou dix louis. N'est-ce pas tenir dans une vile dépendance les ecclésiastiques qui desservent ces postes, en leur faisant une pareille position, qui les oblige à recevoir la scandaleuse aumône d'une pelotte de beurre, d'un fromage, d'un gigot de mouton, d'un jambon, d'une quenouille de filasse ou d'étoupe, etc. etc. etc. tandis que lui, le digne prêtre, doit lui-même pouvoir être le dispensateur des bienfaits envers les indigents? Peut-on déceimment prétendre qu'un bénéficiaire puisse faire le tour de l'année, lui et une domestique, avec un si modique traitement? C'est ici le cas d'intervertir le proverbe et de dire : *Cui quis pani servit de eo vivat*, au lieu de *quo quis pane vivit eo serviat*.

Une autre plaie non moins saignante est l'absence de tout vrai établissement de séminaire. Nous ne déshonorerons pas le Valais aux yeux de l'étranger en lui faisant le tableau de la tenue du séminaire. Ils errent là, les élèves, disséminés sur plusieurs grottes de Valère, comme des vautours sur les pointes arides. Leur nourriture n'est pas suffisante ni convenable en proportion des études qu'ils sont censés faire. Cette pension est achetée au prix de seize francs de Suisse par mois par chaque élève, valeur à peu près équivalente à ce que chacun reçoit. Où est donc le sacrifice que le séminaire fait? Nous ne le savons, peut-être ne le peut-il pas, ou s'il le peut il ne le veut pas. Ah! si depuis que l'évêché enrichit les familles, chaque évêque avait de son vivant, ou du moins par testament, légué 100 louis au séminaire, chaque chanoine et chaque riche curé cinq louis, le Valais posséderait un séminaire duquel sortiraient des curés de village qui seraient aujourd'hui le flambeau et la consolation du peuple.

Qu'il est triste de voir que depuis des siècles on n'a songé qu'aux hommes et non aux choses! Puis donc que les individus ne veulent rien faire, puissions une ressource qui ne dérange et ne prive personne. Il est des pays où il n'y a pas plus d'un évêque par million d'âmes. Le Valais a l'honneur de posséder un évêque en dehors de celui de Sion. Les fonctions épiscopales ne pourraient-elles pas être remplies par Mgr. de Bethléem? Les frais de déplacement devront sans doute être supportés par les rentes de l'évêché, on lui allouerait même un montant pour la présentation. Pour le reste, l'administration du diocèse serait confiée à M. le vicaire capitulaire, qui recevrait aussi une due indemnité pour ses peines et vacations et ainsi on obtiendrait toujours 800 louis d'économie par an, et cette somme dix fois répétée produirait 8000 louis, qui seraient appli-

qués tant à augmenter les bénéfices en souffrance, qu'à la construction d'un beau et bon séminaire. — Faudrait-il priver le pays de ces importantes améliorations dans l'intérêt d'une seule famille.

Le tout sous approbation et ratification du souverain pontife, seul compétent pour distraire ou changer la destination des fondations religieuses.

(Communiqué.)

Une conférence a eu lieu à St-Maurice, le 19 courant, entre les dixains plus particulièrement intéressés à la route du St-Bernard, pour convenir de la part contributive de chacun d'eux aux frais de construction de cette route. Monthey y était représenté par MM. Delacoste, Zumoffen; St-Maurice par MM. Barman, Dr, et Amacker; Martigny par MM. Barman, Maurice, Gay et Gross fils. Il n'y a paru pour l'Entremont que les présidents de St-Brancher, d'Orsières et du Bourg St-Pierre.

D'après une décision législative, l'état supportera le 60 p. %; sur les 40 p. % restans, 26 seront couverts par actions et 14 doivent être répartis entre les quatre dixains.

La proposition a été faite à la conférence de charger Entremont du 7 p. % Martigny du 3 1/2, St-Maurice et Monthey du surplus, soit du 3 1/2. Les délégués des trois derniers dixains ont donné leur adhésion à cette répartition, mais l'Entremont n'a voulu consentir qu'au 6 %. Si d'ici au 2 octobre la scala ci-dessus n'est pas acceptée, le conseil d'état aura à en décider.

La prétention d'Entremont paraît d'autant plus déraisonnable que jusqu'ici il contribuait pour le 40 p. %. Dans la supposition où le coût de la route s'élèverait à 400,000 fr., ce dixain aura moins à payer qu'il ne l'a déjà fait pour les petits parcours exécutés jusqu'ici.

M. le Dr Barman, cédant aux instances du conseil d'état et du tribunal de St-Maurice, a accepté provisoirement les fonctions de rapporteur près ce tribunal, avec la réserve qu'on lui accorderait un substitut. Il est des circonstances où un vrai ami de son pays ne peut refuser son concours à la chose publique. On ne devait pas moins attendre du capitaine de M. Barman.

CONFÉDÉRATION SUISSE.

Il s'est tenu à Zofingue, le 11 courant, une réunion importante qui comptait des délégués des six cantons de Zurich, Berne, Glaris, Soleure, Argovie et St-Gall. Elle avait pour objet la création d'une société destinée à procurer à la Suisse l'unité commerciale (art. 1^{er} des statuts). Cette réunion, dont M. le landamman Blösch, de Berne, a été déclaré président, se propose de faire une guerre légale à tous les péages intérieurs dans la confédération (art. 2). Le revenu de cette branche serait compensé (art. 3) par l'élévation des droits perçus à la frontière sur les marchandises étrangères.

Pour celle qui te prit jeune ame dans le ciel,
Et qui te mit au monde, et depuis, tendre mère,
Faisant pour toi deux parts dans cette vie amère,
Toujours a bu l'absinthe et t'a laissé le miel!

Puis ensuite pour moi! j'en ai plus besoin qu'elle!
Elle est ainsi que toi, bonne, simple et fidèle!
Elle a le cœur limpide et le front satisfait.
Beaucoup ont sa pitié; nul ne lui fait envie;
Sage et douce, elle prend patiemment la vie;
Elle souffre le mal sans savoir qui le fait.

Tout en cueillant des fleurs, jamais sa main novice
N'a touché seulement à l'écorce du vice;
Nul piège ne l'attire à son riant tableau;
Elle est pleine d'oubli pour les choses passées;
Elle ne connaît pas les mauvaises pensées
Qui passent dans l'esprit comme une ombre sur l'eau.

Elle ignore, — à jamais ignore-les comme elle!
Ces misères du monde où notre ame se mêle,
Faux plaisirs, vanités, remords, soucis rongeurs,
Passions sur le cœur flottant comme une écume,
Intimes souvenirs de honte et d'amertume
Qui font monter au front de subites rougeurs!

Moi je sais mieux la vie; et je pourrais te dire?
Quand tu seras plus grande et qu'il faudra t'instruire,
Que pour avoir l'empire, et la fortune et l'art,

C'est folie et néant; que l'urne aléatoire
Nous jette bien souvent la honte pour la gloire,
Et que l'on perd son ame à ce jeu de hasard!

L'ame en vivant s'altère; et quoiqu'en toute chose
La fin soit transparente et laisse voir la cause,
On vieillit sous le vice et l'erreur abattu;
A force de marcher l'homme erre, l'esprit doute,
Tous laissent quelque chose aux buissons de la route.
Les troupeaux leur toison, et l'homme sa vertu!

Va donc prier pour moi! — Dis pour toute prière:
— Seigneur, Seigneur mon Dieu, vous êtes notre père,
Grâce, vous êtes bon! grâce, vous êtes grand! —
Laisse aller ta parole où ton ame l'envoie;
Ne t'inquête pas, toute chose à sa voie,
Ne t'inquête pas du chemin qu'elle prend!

Il n'est rien ici-bas qui ne trouve sa pente.
Le fleuve jusqu'aux mers dans les pleines serpente;
L'abeille sait la fleur qui recèle le miel.
Toute aile vers son but incessamment retombe:
L'aigle vole au soleil, le vautour à la tombe,
L'hirondelle au printemps et la prière au ciel!

Lorsque pour moi vers Dieu ta voix s'est envolée,
Je suis comme l'esclave, assis dans la vallée,
Qui dépose sa charge aux bornes du chemin;
Je me sens plus léger; car ce fardeau de peine,

Parmi les notables assistans on remarquait, MM. Pestalozzi-Hirzel et Feyel, de Zurich; Blösch, Meischer, Haas et Kupferschmidt, de Berne; Jenni et Trümpf, de Glaris; Fr. Brunner et Münzinger, caissier, de Soleure; Feer, Bruggiser, Humerwadel et Suter, d'Argovie; Fehr et Merz, de St-Gall. Berne a été désigné pour le prochain lieu de réunion. Le comité se compose, outre M. Blösch, président, de MM. Schnyder, conseiller d'état; Stettler, commissaire des fiefs, d'Erlach d'Hindelbank, Beyel, de Zurich; Herzog-Herosé, d'Argovie et Jenni, de Glaris. La députation de St-Gall n'a pas voulu que son canton fût représenté dans le comité, parce que sa mission se bornait à écouter et à référer.

— Le douzième camp fédéral qui aura lieu à Thoune, l'été prochain, sous le commandement en chef du colonel Schumacher, sera composé de troupes appartenant aux cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Zug, Obwalden, Fribourg, Bâle-Ville, St-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Tessin et Vaud, en tout quatorze cantons. Une circulaire du conseil de la guerre, du 7 septembre courant, les prévient qu'ils devront fournir les tentes nécessaires à leurs détachemens. Le camp étant destiné à des manœuvres, l'infanterie qui y sera envoyée doit être au courant de l'école de peloton et de bataillon, ainsi que du service intérieur et du service des gardes; des connaissances analogues sont exigées des armes spéciales. On demande aux officiers et sous-officiers de toutes armes la connaissance du service intérieur et de la comptabilité, suivant leur grade; du service des gardes et des principes du service de campagne; pour les aides-majors et les officiers d'état-major, celle de la théorie des manœuvres de ligne.

LUCERNE. M. l'avoxyer Ruttiman vient de recevoir de S. M. le roi de Sardaigne, la grande croix des SS. Maurice et Lazare. C'est le premier exemple, depuis 1830, d'un président de la diète qui ait reçu une décoration. Lucerne est décidément dans une position exceptionnelle.

On sait que MM. Am Rhyu et Gonzenbach ont reçu la petite croix de St-Maurice.

BERNE. On a arrêté près de Brüttelen (Brüttelen), dans la paroisse d'Anet, six heimathlosen, qui déclarent être venus du canton de Fribourg et avoir erré plusieurs jours dans le grand marais. On les a conduits à Cellier et logés dans la grange du château, faute de place dans la prison.

— Beaucoup d'étrangers ont visité cette année l'établissement des crétiens sur l'Abendberg, près d'Interlachen.

— En creusant un terrain près de Roubigen, sur la route de Berne à Thoune, on a trouvé une assez grande quantité de squelettes humains. On en déterra déjà dans la même contrée il y a 20 ans, et un plus grand nombre encore avec des épées il y a un demi-siècle. Ces restes datent probablement du XIV^e siècle. En 1341, à l'époque de la guerre de Kybourg, des cavaliers de ce comté livrèrent un combat aux Bernois entre Roubigen et Allmendingen. Dans ce dernier lieu, l'on a aussi découvert autrefois des antiquités romaines.

— Le 14, à 4 heures après midi, on a posé, au pont de la Nydeck, la clé de voute de la grande arche; cette cérémonie s'est accomplie au bruit du canon et en présence d'une foule. L'ouvrage honore l'architecte, M. Muller, d'Altorf. La rapidité de l'exécution n'a donné lieu à aucun accident.

— Le 13, des officiers du camp de Thoune essayaient des fusées; une d'elles prit une fausse direction horizontale et frappa si violemment au haut du front un campagnard de 20 ans et d'une belle figure, qu'une partie du crâne fut fracassée et des fragmens enfoncés dans la tête, ainsi qu'un morceau de la fusée, qui se brisa; l'infortuné jeune homme ne perdit pas connaissance un seul instant. Il a été transporté par eau à Berne, à l'hôpital de l'île, où on l'a trépané pour enlever les esquilles du crâne. On espère le sauver.

— Un individu de Madiswyl, au mariage duquel la commune mettait des empêchemens, s'est pendu de dépit à Rohrbach, district d'Arwangen. Le peuple s'est opposé à l'inhumation du cadavre au cimetière de Rohrbach et à celui de Madiswyl. Force a été au pasteur qui voulait procéder à l'inhumation d'obéir aux injonctions de la foule ameutée, et l'on a été obligé d'enfourer (*verschaaren*) dans un bois le corps de cet amant malheureux.

BALE-CAMPAGNE. Deux élèves du pédagogium ayant mérité par leurs études un encouragement, le grand-conseil, sur la proposition du conseil exécutif, a décrété pour chacun d'eux une bourse annuelle de 150 fr. Il a invité, à cette occasion, le gouvernement à lui présenter incessamment un projet de loi sur les bourses. Enfin, il a haussé le traitement des troisièmes instituteurs des écoles de district, en le portant à 900 francs, outre 100 fr. pour indemnité de logement.

ST-GALL. Le *Narrateur* annonce qu'on distribue gratis, dans les rues et dans les cimetières, de nombreux exemplaires du discours tenu à la diète par M. Siegwart Muller dans l'affaire des couvens. Ils seraient de nature à faire beaucoup de mal si le peuple du canton de St-Gall ne savait pas penser et agir selon sa dignité.

TESSIN. Ce canton a produit un grand nombre d'artistes, parmi lesquels on en cite de délébres, surtout dans la peinture. Il y a constamment bon nombre de jeunes Tessinois qui étudient à l'académie des beaux-arts à Milan; depuis deux ans ce sont de nos compatriotes qui y ont remporté le grand prix: cette année-ci, c'est Alexandre Rossi, de Sessa, qui a été couronné. Quatorze autres étudiants ont remporté des prix ou des accessits.

GENÈVE. Dans la nuit du 15 au 16, un incendie a éclaté dans une maison de la rue du Cendrier. Le feu s'est manifesté au cinquième étage, habité par la famille Descombes et M. Ducommun, dans une chambre à resserrer voisine d'un atelier. Il n'a été aperçu qu'à une heure et demie de la nuit; mais à trois heures on en était maître, et à quatre heures tout était fini.

Le cinquième et le sixième étage ont été complètement la proie des flammes; le reste de la maison a été préservé de l'incendie, mais a beaucoup souffert de la masse d'eau qui y a été lancée.

De fautes et d'erreurs qu'en gémissant je traîne,
Ta prière en chantant l'emporte dans sa main!

Va prier pour ton père! — Afin que je sois digne
De voir passer en rêve un ange au vol de cygne,
Pour que mon ame brûle avec les encensoirs!
Efface mes péchés sous ton souffle candide,
Afin que mon cœur soit innocent et splendide
Comme un pavé d'autel qu'on lave tous les soirs!

III.

Prie encor pour tous ceux qui passent
Sur cette terre de vivans!
Pour ceux dont les sentiers s'effacent
A tous les flots! à tous les vents!
Pour l'insensé qui met sa joie
Dans l'éclat d'un manteau de soie,
Dans la vitesse d'un cheval!
Pour quiconque souffre et travaille,
Qu'il s'en revienne ou qu'il s'en aille,
Qu'il fasse le bien ou le mal!

Pour celui que le plaisir souille
D'embrassemens jusqu'au matin,
Qui prend l'heure où l'on s'agenouille
Pour sa danse et pour son festin,
Qui fait hurler l'orgie infâme
Au même instant du soir où l'ame

Répète son hymne assidu,
Et, quand la prière est éteinte,
Poursuit, comme s'il avait crainte
Que Dieu ne l'ait pas entendu!

Enfant! pour les vierges voilées!
Pour le prisonnier dans sa tour!
Pour les femmes échevelées
Qui vendent le doux nom d'amour!
Pour l'esprit qui rêve et médite!
Pour l'impie à la voix maudite
Qui blasphème la sainte loi! —
Car la prière est infinie!
Car tu crois pour celui qui nie!
Car l'enfance tient lieu de foi!

Prie aussi pour ceux que recouvre
La pierre du tombeau dormant,
Noir précipice qui s'entr'ouvre
Sous notre foule à tout moment!
Toutes ces ames en disgrâce
Ont besoin qu'on les débarrasse
De la vieille rouille du corps.
Souffrent-elles moins pour se taire?
Enfant! regardons sous la terre!
Il faut avoir pitié des morts!

(La suite au prochain nu.)

— Nous apprenons que notre concitoyen M. Antoine Bovy, graveur en médailles, vient d'être nommé par le roi des Français chevalier de la légion d'honneur. La nouvelle de cette récompense accordée au talent éminent de M. Bovy, ne peut manquer d'être accueillie avec plaisir à Genève.

GRISONS. Les scènes d'épouvante qui ont affligé, en 1834, la commune de Felsberg, paraissent vouloir se renouveler. On sait que cette commune, située au pied du formidable Galanda, à une demi-lieue de Coire, est dominée par des masses de rochers horriblement crevassées, dont une partie a déjà écrasé dans sa chute, en 1834, un certain nombre de maisons et de pièces de bétail. Ces jours derniers, l'on conçut la crainte qu'une nouvelle masse ne vint à fondre sur cette malheureuse commune, et les habitans des maisons les plus menacées s'empressèrent d'évacuer leurs demeures et de chercher un abri. La catastrophe ne se fit pas long-temps attendre. Dans la nuit du 3 au 4, plusieurs blocs de rocher, dont un seul, entre autres, est estimé peser cent mille quintaux, se sont détachés soudain du sommet de la montagne et ont roulé dans la plaine avec un épouvantable fracas. Par un événement heureux, mais bien extraordinaire, aucune maison habitée n'a été atteinte; l'éboulement a détruit seulement trois ou quatre étables qui renfermaient quelques pièces de menu bétail. Cependant d'autres blocs paraissent à la veille de se détacher du mont et de se précipiter sur le village. M. l'ingénieur La Nicca a inspecté les lieux par ordre du gouvernement, et il a reconnu le danger. Dès ce moment, les habitans du village menacé (dont la population est de 500 âmes) ont tenu conseil et se sont décidés à le quitter définitivement. Une commission nommée par le gouvernement est chargée de faciliter à ces malheureux l'acquisition d'une nouvelle bourgeoisie.



NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ESPAGNE. La guerre civile continue à désoler Barcelone. Cette malheureuse ville est devenue un champ de bataille où ne cessent de retentir le canon et la fusillade. Nulle autre ville de l'Espagne ne réunit d'aussi nombreux élémens de richesse et de prospérité, nulle autre ne pourrait être aussi florissante; mais elle se laisse opprimer par une minorité audacieuse, qui se soucie peu des calamités publiques, et qui a même un grand intérêt à perpétuer dans ses murs la révolte et l'anarchie. La faction qui régit les affaires municipales de cette riche cité ne prétend pas se dessaisir d'un pouvoir et d'une manutention de fonds que plusieurs de ses membres sont publiquement accusés d'avoir utilisés à leur avantage personnel, profitant des troubles et de la confusion qui règnent depuis si long-temps dans l'administration de la ville pour s'enrichir d'une manière scandaleuse. D'un autre côté, les hommes des corps francs, qui avaient été enrôlés pour la lutte contre Espartero, trouvent commode de continuer à vivre aux frais de la ville, à raison de 1 fr. 75 c. par jour, plutôt que de retourner à leurs travaux ordinaires. Il est facile de sentir en effet que la demande d'une junte centrale n'est qu'un prétexte dépourvu de raison et de solidité au moment où des élections générales vont nommer de nouvelles cortès, destinées à confirmer ou à renouveler le gouvernement provisoire qui touche à sa fin.

La garde nationale de Barcelone n'a pas pris part à ces derniers combats. Dix mille habitans armés souffrent patiemment que douze cents individus sans aveu ensanglantent leur ville et fassent fuir la population épouvantée. Le port est désert; tous les navires ont pris le large; les boutiques et les ateliers sont fermés; toutes les affaires, tous les travaux sont suspendus, et l'on n'aperçoit pas encore de terme à une si grande calamité. La ville d'ailleurs est presque déserte; des lettres portent à près de cent mille le nombre des personnes qui ont émigré. Les consuls ont fait embarquer tous ceux de leurs nationaux qui se sont présentés; eux-mêmes sont sur le point d'abandonner une ville désolée par la guerre.

IRLANDE. *Dublin, 9 septembre.* M. O'Connell vient d'écrire au recteur catholique de Macroon que, dès qu'il aura posé les bases du renouvellement de la chambre des communes d'Irlande, c'est-à-dire aussitôt qu'il aura déterminé le nombre des électeurs de chaque localité, auxquels la reine devra adresser des writs électoraux, il formera une société distincte qui sera composée de 300 Irlandais, qui prendra le nom de Société de Préservation. Cette société devra travailler au rétablissement du parlement irlandais par les voies légales, ensorte que la reine pourra sans retard adresser les writs électoraux aux électeurs.

Vous voyez, dit M. O'Connell, quelles sont les difficultés de tous ces arrangemens. Il faut que j'empêche toute violation de la loi et que je ramène à

moi mes ennemis; il faut, en outre, que je satisfasse mes ennemis. En un mot, il s'agit de constituer un corps électoral pouvant entrer en fonctions immédiatement après le rappel, et de former une société de préservation qui puisse assurer le triomphe de notre cause. Soyez convaincus que si je ne viens pas à Macroon, c'est uniquement parce que je suis occupé d'une affaire nationale de la plus haute importance; mais je suis soutenu par cette idée que le rappel de l'union maudite est maintenant hors de doute et ne sera pas long-temps attendu.

Ce matin, M. O'Connell est parti pour Loughrea, où il doit présider demain un meeting monstre.

FRANCE. M. Victor Hugo est arrivé, le 9, à Rochefort. Il ne savait pas encore le malheur qui l'a si cruellement frappé dans ses affections de père. Il venait à Rochefort pour y passer quelques jours et y visiter l'arsenal de la marine, le bain et la ville. Les personnes qui le reconnurent se promenant avec tranquillité sur la place d'armes, se doutèrent bien qu'il ignorait le coup affreux dont il venait d'être atteint. En effet, quelques momens après, Victor Hugo entra au café de l'Europe, avec un ami qui l'accompagnait. Là, il se mit à lire un journal en attendant son déjeuner, lorsque tout à coup ses yeux se remplirent de larmes: — il venait de lire la fatale nouvelle! Aussitôt il montra l'article à son compagnon qui fut frappé de stupeur. La vue de ce pauvre père au désespoir était un spectacle des plus douloureux. M. Victor Hugo a voulu partir immédiatement pour la Rochelle; mais comme les voitures étaient toutes retenues, il a été obligé de monter sur l'impériale. Il voyageait sous le nom de Georget.

BELGIQUE. *Service de pigeons pour la correspondance des journaux belges.* L'Indépendant, de Bruxelles, annonce en ces termes le service de pigeons qu'il a établi pour publier rapidement les nouvelles de France: « Nos lecteurs auront pu remarquer que, dans la semaine qui vient de finir, nous avons publié les dépêches télégraphiques d'Espagne vingt-quatre heures avant que l'estafette de Paris les eût apportées à Bruxelles. C'est par des pigeons que ces dépêches nous étaient parvenues. C'est un essai que nous avons voulu faire; le résultat nous en paraissait d'abord incertain, mais aujourd'hui toute incertitude a cessé. Le service est désormais établi d'une manière régulière. Ainsi nous publierons à l'avenir les dépêches télégraphiques d'Espagne et les nouvelles importantes de France le jour même où elles seront connues à Paris. Nous nous occupons d'améliorer d'une manière analogue le service de transmission des nouvelles d'Allemagne. »

ALLEMAGNE. Depuis quelque temps on signale des symptômes d'agitation dans plusieurs villes de l'Allemagne du nord. Dernièrement c'était Lubeck qui s'ameutait; aujourd'hui c'est le tour de Hambourg. Voici ce que porte le journal de cette ville, du 9 septembre: « Pour prévenir toute relation exagérée à laquelle pourrait donner lieu le tumulte qui a éclaté ici hier au soir, nous croyons devoir annoncer que la nuit dernière quelques fenêtres et quelques lanternes ont été brisées par suite d'un attroupement de la populace dans le voisinage de la porte dite Millnern. La force armée est bientôt parvenue à disperser la foule, et la tranquillité a été rétablie de suite. Ces désordres, qu'il faut attribuer à l'esprit de mutinerie du peuple, n'ont aucun caractère politique. »

Hambourg, 11 septembre. Les désordres qui ont eu lieu il y a quelques jours, se sont renouvelés; plusieurs individus ont été blessés, un détachement de dragons envoyé contre les émeutiers ayant reçu l'ordre de faire usage de leurs armes. Il y a eu un grand nombre d'arrestations.

SAXE. L'université de Leipsick, qui a fait la réputation de cette ville dans le monde savant, va être transférée à Dresde. Mais Leipsick gardera sa célèbre foire.

HONGRIE. La ville d'Albe-Royale, à 8 milles de Pesth, a été en proie à un incendie affreux. Le feu a pris le 5 septembre, et au départ de la nouvelle on n'en était pas encore maître; 400 maisons, selon d'autres rapports 6 à 800, sont déjà réduites en cendres.

Louis RIBORDY, rédacteur.

AVIS.

Augustin Dorsaz, relieur à Sion, se recommande par la belle et bonne confection des ouvrages de son état, ainsi que pour les objets de cartonnage, à des prix très-modiques.